

Nos réf : 14001/P.L.B./M.A.C.

Madame, Monsieur,

Cette importante liasse de documents est destinée à vous apporter les informations utiles pour la préparation sereine de la rentrée, certaines fiches sont à nous retourner ; merci d'y apporter toute votre attention.

Pour vous en rendre la lecture et l'utilisation plus faciles, en voici le contenu :

Couleurs	Contenu	Suites à y donner	
<i>Blanc</i>	- Informations générales - Organigramme - Calendrier de rentrée	A conserver	
<i>Rose : collège</i>	- Règlement intérieur	A lire attentivement	Exemplaire à conserver
<i>Vert d'eau : lycées</i>	- Règlement intérieur	A lire attentivement	Un exemplaire à conserver Un exemplaire à signer et à remettre au professeur principal le jour de la rentrée
<i>Bleu ciel</i>	- Tarifs 2013 - 2014	A conserver	
<i>Chamois</i>	- Document bancaire (demande et autorisation)	A compléter et à signer	A expédier signé - avec Chèque Bancaire - R.I.B.
<i>Jonquille</i>	- Fiche de choix pour le tarif et la date de prélèvement mensuel	A compléter	A expédier
<i>Saumon</i>	- Autorisations de sorties anticipées et autorisations de déplacements	A compléter et à signer	A remettre au professeur principal le jour de la rentrée
	- Fiche infirmerie	A compléter et à signer	
	- Fiche médicale « Elèves mineurs » Machines dangereuses : Lycée Professionnel	A compléter et à signer	
	- Charte du bon usage de l'informatique et des réseaux pédagogiques - Droit à l'image	A compléter et à signer	
<i>Vert Menthe</i>	- Information APEL	A lire attentivement	Adhésion à expédier à l'APEL
<i>Fuchsia</i>	- Liste de fournitures scolaires (collège) - Liste du matériel (L.P.) - Pas de liste de fournitures scolaires (Lycées)	A se procurer	
<i>Jaune Soleil</i>	- Propositions pastorales Lycées	A lire	A faire parvenir au Service Pastoral ou à remettre à l'Escale pour la rentrée

Parmi ces renseignements vous prendrez connaissance des tarifs 2013-2014. Ils invitent (comme les années passées) à une libre participation selon les moyens et les souhaits de chacun et comportent l'engagement de l'absence de sollicitations financières ponctuelles pour des activités pédagogiques.

Notre objectif demeure le même, rendre accessible la scolarité à Saint Joseph-La Salle à toutes les familles quelles que soient leurs ressources, aussi si vous éprouvez des difficultés, n'hésitez pas à me contacter pour une prise de rendez-vous.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, au dévouement de l'équipe éducative de Saint Joseph-La Salle.

P. Le Bérigot
Chef d'Etablissement.

INFORMATIONS GENERALES

1 - HORAIRES :

- ✓ **Cours** - de **8 H 10 à 12 H 05** et de **13H 30 à 17 H 25** du **Lundi au Vendredi**. En Collège, pas de cours le mercredi après-midi. L'emploi du temps de la classe de votre enfant vous sera fourni en début d'année.
- ✓ **Secrétariat** - ouverture pendant le temps scolaire du **lundi au vendredi** de **7 H 45 à 12 H 20** et de **13 H 20 à 18 H 15** et pendant les vacances scolaires de **8 H 30 à 12 H 00** et de **13 H 30 à 17 H 00**.
- ✓ **Appels téléphoniques : de 7 H 45 à 9 H 30** - le standard automatique vous invite à composer le **1** pour être mis en communication avec le collège, le **2** pour le LP, le **3** pour le LEGT. Si vous avez besoin de joindre l'administration générale faites le **4**.
- ✓ **Réception** - le Directeur reçoit tous les jours ouvrés, prendre rendez-vous.
En cas de besoin, les Responsables, les Enseignants, peuvent vous recevoir, prenez rendez-vous de préférence par l'intermédiaire de votre enfant.

2 - LIVRES :

Collège : Une dotation du Conseil Général permet de les mettre à disposition des élèves. En 6^{ème}, les élèves disposent d'un double jeu de livres.

Lycée Général et Lycée Professionnel : la location des livres est fixée à 60 € et est couverte par les chèques livres versés par le Conseil Régional ; il sera demandé une participation supplémentaire de 20 € aux seules classes de 2^{ndes} générales et technologiques et aux Premières et Terminales S et SI (sur la facture de décembre).

3 - SUIVI SCOLAIRE :

Quatre fois dans l'année, un bulletin, avec les appréciations des professeurs et les conclusions des conseils de classes et de professeurs, vous est expédié ou remis lors d'une rencontre parents-professeurs.

Ces bulletins sont à conserver par les parents. Il ne sera délivré aucun duplicata.

Dans les cas de séparation ou de divorce, il appartient aux parents de fournir 3 enveloppes timbrées à l'adresse du parent où l'enfant n'est pas domicilié.

SCOLINFO : Ce suivi est aussi possible sur <http://www.scolinfo.net>. L'identifiant demeure le même que l'an passé. Les nouvelles familles se verront attribuer un code qui sera remis lors de la réunion des parents ou retiré à l'accueil après celle-ci.

4 - CARTE D'IDENTITE SCOLAIRE :

Chaque élève recevra une **carte d'identité scolaire informatisée**. Il devra toujours l'avoir sur lui dans l'établissement. Son renouvellement, en cas de perte ou de détérioration, coûtera **9 Euros**.

5 - CERTIFICATS DE SCOLARITE :

Après le 15 septembre, il sera remis **deux certificats de scolarité** aux élèves. **Vous voudrez bien en faire des copies.**

En cas de besoin en cours d'année scolaire, ils sont à demander par écrit à l'administration (joindre une enveloppe timbrée à votre adresse).

6 - ASSURANCES :

1 - Responsabilité civile :

La responsabilité civile de l'élève est couverte par l'assurance "Responsabilité civile chef de famille" que vous devez avoir souscrite par ailleurs (voir ci-dessous paragraphe particularité **2b**).

2 - Assurances scolaire-trajet et extra-scolaire souscrites auprès du service des Assurances "FEC" (cf. documentation jointe)

a) Ces assurances sont souscrites par l'Etablissement dans un contrat groupe **pour tous les élèves** et le montant des cotisations entre dans la "participation des familles". **Vous n'avez donc rien à régler à la rentrée**. Elles couvrent la durée d'une année scolaire, de septembre à septembre, incluant les vacances.

b) **Particularité** - elle ne couvre la responsabilité civile de l'élève que pour les **dommages aux biens du maître de stage** pendant les séquences éducatives et stages **prévus par convention avec l'établissement scolaire**. En cas de sinistre elle prévoit une franchise de 77 € à la charge de la famille.

3 - Sécurité Sociale

Elle couvre les risques accidents du travail :

* pour les élèves du Collège en cours de technologie et laboratoire.

* pour les élèves du L.E.G.T., du L.P. et les classes de SEGPA à partir de la 4^{ème} lors de toutes activités scolaires y compris durant le trajet domicile-entreprise pendant un stage autorisé dans le cadre de leur scolarité.

7 - INTERNAT : (Filles : Bât. Australie – Garçons : Bât. Mexique)

L'internat est choisi pour **toute l'année scolaire** du lundi au vendredi. Pour des raisons de transport les internes peuvent être accueillis le dimanche soir (cf fiche financière) de 19 H 30 à 21 H **plage d'accueil imposée**. Chaque interne fournit draps, couvertures et enveloppe de traversin pour lit de 90 cm. Il est souhaitable de marquer le linge. Le tarif de l'internat englobe tous les repas, l'hébergement et les études surveillées. Le règlement de l'internat sera remis en deux exemplaires à chaque interne des la rentrée. Un exemplaire devra être signé et retourné par vos soins. En raison d'une abondance de demandes, quelques filles seront accueillies à Notre Dame de la Paix.

8 - ABSENCES :

Toute absence n'ayant pas été justifiée préalablement doit être signalée **avant 10 H 00** à la surveillance cf. règlement intérieur.

RESPONSABLES

Chef d'Etablissement : Monsieur Philippe **LE BERIGOT**
 Directeur-Adjoint : Monsieur Ollivier **PRIGENT**
 Pastorale : Madame Véronique **LE VAGUERESSE**
 : Monsieur Dominique **BOULC'H**

Secrétaire de Direction : Madame Karine **LUTZ**
 Economat : Monsieur Patrick **STANGUENNEC**

Secteur	Niveaux - Bâtiments	Directeur des Etudes	D.D.E. Coordinateurs	Vie Scolaire
COLLEGE	6 ^{ème} Bât. Grèce	M. Jean-Claude ZEO	M. Gérard LUCAS	M. Michel LE PAIH
	5 ^{ème} – 4 ^{ème} Bât. Grèce et Djibouti	Mme Virginie FURLAN	D. D. E. Coordinateur	Conseiller d'Education 02 97 37 78 98
	3 ^{ème} Bât. Djibouti	M. Didier ROBIC	Collège	A partir de 8 H
	SEGPA Bât. Grèce et Djibouti	Mme Sabine PIRIOU	Mme Sabine PIRIOU Coordinatrice SEGPA	
LYCEE PROFESSIONNEL	3 ^{ème} Prépa Pro – CAP Bât. Mexique	M. Christian LE DREAN	M. Patrick NEAU	M. Gérard LE VOUEDEC
	2 ^{nde} – 1 ^{ère} Professionnelles Bât. Mexique	M. Patrick NEAU	D. D. E. Coordinateur	Conseiller Principal d'Education.
	Term. Professionnelles Bât. Mexique	M. Philippe GUHEL	Lycée Professionnel	02 97 37 06 90 à partir de 8 H
LYCEE ENS. GENERAL ET TECHNOLOGIQUE	2 ^{nde} Bât. Japon	M. Loïc DELACROIX	M. Loïc DELACROIX	M. Thierry BIARD Maître d'internat 02 97 37 05 95 02 97 37 06 90
	1 ^{ère} S et STI 2D Bât. Japon		D. D. E.	
	Terminales S et STI 2 D Bât. Japon		Coordinateur LEGT	
ENS. SUP.	Classes Préparatoires Grandes Ecoles Sections de Technicien Supérieur Bât. Brésil	M. Ollivier PRIGENT	M. Ollivier PRIGENT Directeur Adjoint	
Enseignement Technique et Professionnel Chefs de Travaux		M. Christian RAITIERE M. Cédric LECLERC		Mme Christine STANGUENNEC Infirmière

REUNIONS DE PARENTS 2013-2014

Mardi	10/09/2013	18 H 15	2 ^{ndes} Professionnelles
Mercredi	11/09/2013	18 H 15	1 ^{ères} Professionnelles
Lundi	16/09/2013	18 H 15	3 ^{èmes} Prépa Pro - 1 ^{ères} et 2 ^{èmes} CAP
Mardi	17/09/2013	18 H 15	6 ^{èmes}
Mercredi	18/09/2013	18 H 15	Secondes Générales et Technologiques
Jeudi	19/09/2013	18 H 15	Terminales Professionnelles
Jeudi	19/09/2013	18 H 15	5 ^{èmes}
Lundi	23/09/2013	18 H 15	4 ^{èmes}
Mercredi	25/09/2013	18 H 15	1 ^{ères} et Terminales LEGT
Jeudi	26/09/2013	18 H 15	3 ^{èmes}

CALENDRIER DE RENTREE 2013

COLLEGE

CLASSES	RENTREE - ACCUEIL			
	Jour	Lieu de rendez-vous		
6 ^{èmes} de Collège et 6 ^{ème} de SEGPA	M. 03.09.2013	Bât. Grèce	14 H 00 à 16 H 30	Reprise le jeudi 5 septembre selon emploi du temps
5 ^{èmes} de Collège et 5 ^{ème} de SEGPA	M. 04.09.2013	Bât. Grèce	10 H 00 à 12 H 05	Reprise le jeudi 5 septembre selon emploi du temps de la classe
4 ^{èmes} et 3 ^{èmes} de Collège et de SEGPA	M. 04.09.2013	Bât. Djibouti		

LYCEE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

CLASSES	RENTREE - ACCUEIL			
	Jour	Lieu de rendez-vous		
2ndes L.E.G.T. (Voir annexe de précision)	M. 03.09.2013	Bât. Japon	10 H 00 à 13 H 30 12 H 00 à 15 H 30	Le mercredi rentrée à 10 H 15
1 ^{ères} du L.E.G.T.	M. 04.09.2013	Bât. Japon	9 H 05	
Term. du L.E.G.T.	M. 04.09.2013	Bât. Japon		

LYCEE PROFESSIONNEL

CLASSES	RENTREE - ACCUEIL		
	Jour	Lieu de rendez-vous	
3 ^{èmes} Prépa Pro	M. 03.09.2013	Bât. Mexique	13 H 30 à 15 H 20 (pas de cours le mercredi 4 septembre)
2 ^{ndes} professionnelles	M. 03.09.2013	Bât. Mexique	13 H 30 à 15 H 20 (pas de cours le mercredi 4 septembre)
1 ^{ères} années de tous les CAP	M. 04.09.2013	Bât. Mexique	10 H 15 à 12 H 05 (pas de cours l'après-midi)
1 ^{ères} professionnelles	M. 04.09.2013	Bât. Mexique	10 H 15 à 12 H 05 (pas de cours l'après-midi)
2 ^{èmes} années de tous les CAP	M. 04.09.2013	Bât. Mexique	13 H 30 à 15 H 20
Term. Professionnelles	M. 04.09.2013	Bât. Mexique	13 H 30 à 15 H 20

Les cours de toutes les classes débutent le jeudi 5 septembre 2013 à partir de 8 H 10.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

STS	1 ^{ère} et 2 ^{ème} années	M. 03.09.2013	Amphi	11 H 00
CPGE	1 ^{ère} et 2 ^{ème} années	M. 03.09.2013	Bât. Brésil	10 H 00

INTERNAT :

- les filles au bâtiment **Australie** ou pour quelques unes à Notre Dame de la Paix
- les garçons au bâtiment **Mexique**

- Pour les **étudiants CPGE** internes, installation le **Mardi 3 septembre** → entre **8 H et 10 H**

- Pour les internes rentrant le **Mardi 3 septembre** → **Installation de 11 H 00 à 12 H 00**

- Pour les internes rentrant le **Mercredi 4 septembre** → **Installation** avant le début des cours à partir de **8 H**

Exceptionnellement ce jour vous aurez la possibilité de venir en voiture jusqu'à la cour du Bât. **Mexique** et vous y garer.

Les internes qui s'installent le mardi matin 3 septembre déjeunent au self à 12 H 05.

Date des congés scolaires :

- ✓ Toussaint → Du vendredi 18 octobre 2013 après la classe au lundi 4 novembre 2013 au matin
- ✓ Noël → Du vendredi 20 décembre 2013 après la classe au lundi 6 janvier 2014 au matin
- ✓ Vacances d'hiver → Du vendredi 28 février 2014 après la classe au lundi 17 mars 2014 au matin
- ✓ Vacances de printemps → Du vendredi 25 avril 2014 après la classe au lundi 12 mai 2014 au matin
- ✓ Vacances d'été des élèves → Le vendredi 4 juillet 2014 après la classe